

COMITE DE QUARTIER CHAMP DU CERF

COMPTE RENDU DU MERCREDI 18 janvier 2017

Présents: Madame SEGERS, Adjointe Déléguée aux Aînés
Monsieur LEMOISNE, Premier Adjoint élu référent du comité de quartier
Monsieur VIAL, Conseiller Municipal Délégué à la Démocratie Participative
Mesdames ROUIT, Présidente du comité de quartier
Mesdames DELACROIX – DOUTEMENT - LEMOISNE
Messieurs DEBACKERE – DECOOL - LEUTRAU
membres du comité de quartier
Madame MULLIER, membre de l'ORA

ORDRE DU JOUR :

1) Vœux du comité de quartier :

Mme ROUIT présente ses vœux au nom des membres du comité de quartier et rappelle que sans le soutien de la municipalité aucune action ne pourrait être menée. Vœux également adressés au Directeur du Centre Social du Champ du Cerf et à son équipe sans oublier les bénévoles du comité de quartier qui donnent beaucoup de leur temps.

2) Comité de Quartier :

Présentation des nouveaux membres du comité de quartier (absents ce soir) qui ont manifesté auprès de Monsieur le Maire l'envie de nous rejoindre. Il est d'ailleurs rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du comité pour apporter des aides ponctuelles. Ainsi une résidente du chemin d'Esquermes contribue à la distribution des tracts de communication du comité de quartier.

3) Bien vivre le 3ème âge dans notre quartier

Intervention de Mme SEGERS : Présentation des actions menées par la municipalité avec l'aide du C.C.A.S. et du centre social :

A compter de 55 ans les aînés peuvent bénéficier des activités que la municipalité propose. Un agenda des manifestations organisées et financées par la municipalité est à disposition auprès du « point infos seniors » situé à côté de l'O.R.A. sur la place de la mairie. On y trouve notamment l'organisation d'événements tel que la galette des rois, le banquet des aînés et les colis de Noël, pour lesquelles la carte « jaune » est nécessaire ; celle-ci s'obtient sur demande à partir de 63 ans sur demande. Des actions de prévention santé, des activités sportives, ludiques et des concours sont également organisés.

Un club situé au fond du parc de la mairie propose des activités de belote et tarot. Une animatrice sportive encadre les marches, des accords ont également été passés avec les associations de pétanque et billard afin que tous les aînés puissent participer à ces activités.

En plus d'un service accompagnement aux aînés le nécessitant, la municipalité se déplace également au foyer logement, salle Lebrun, afin d'y réaliser des activités avec ses résidents.

Madame SEGERS rappelle sa forte implication pour les aînés et précise qu'elle se tient à leur disposition ainsi que de leurs familles. Enfin, un guide dédié, le calendrier des manifestations, et tous renseignements peuvent être pris auprès du point infos seniors. Pour conclure, Mme SEGERS rappelle que le voisinage est un point important pour le mieux vivre ensemble avec les personnes âgées et qu'il était souhaitable que chacun puisse se rapprocher d'elles.

Intervention de Mme MULLIER trésorière adjointe de l'Office Ronchinois des Aînés (O.R.A.) : Cette association présidée par Mme Marie-Claire DERAM est ouverte aux habitants de plus de 50 ans : elle permet ainsi, avant de prendre sa retraite de s'inscrire aux différentes activités proposées, d'éviter l'isolement et de tisser un lien entre eux.

Cette association de 30 bénévoles accueille à ce jour 506 adhérents. Une cotisation de 10 € est demandée pour les non-Ronchinois et 7 € pour les Ronchinois. Une permanence, située près de la mairie, se tient du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30. L'O.R.A. propose des voyages ou des journées à thèmes, mais également des activités régulières : tarot, scrabble, mots fléchés, pyramide... et 2 fois par semaine un repas pour 12 € en brasserie sur inscription.

Intervention de M. LEUTRAU : il rappelle que le Centre Social propose également des activités de marche, de tennis de table, et de jeux de mémoire, belote, informatique, etc... accessibles à tous les aînés.

4) Questions diverses

Pourquoi la municipalité n'inscrit pas automatiquement les Ronchinois à partir de 63 ans ? (âge pour bénéficier du colis de Noël et repas des aînés en Juin et Octobre sur présentation de leur carte) ; réponse de Mme SEGERS : pas d'obligation ni d'automatisme, certaines personnes ne veulent pas adhérer souvent par « coquetterie d'âge ». C'est un acte volontaire, il faut donc procéder à son inscription auprès des services municipaux.

Monsieur VIAL souhaite intervenir par rapport aux questions du dernier conseil concernant la circulation dans la rue BERLIOZ (bus et vitesse) : la M.E.L. a été sollicitée pour y faire une étude plus spécifique ; il revient également sur le verger municipal et la trame verte : les enfants du CMEJ, les associations ronchinoises, les adhérents du centre social, les Ronchinois sont invités aux premières plantations le samedi 4 Février 2017 toute la journée ; l'inauguration officielle aura lieu rue Vincent Auriol à 11h30.

L'ordre du jour est épuisé Mme la Présidente nous invite au verre de l'amitié offert par la municipalité pour les vœux du Comité de Quartier.